



Les attitudes socio-politiques des jeunes issus de l'immigration maghrébine en région parisienne

Anne Muxel

► To cite this version:

Anne Muxel. Les attitudes socio-politiques des jeunes issus de l'immigration maghrébine en région parisienne. *Revue Française de Science Politique*, 1988, 38 (6), pp.925-940. hal-01009350v1

HAL Id: hal-01009350

<https://sciencespo.hal.science/hal-01009350v1>

Submitted on 17 Jun 2014 (v1), last revised 28 Aug 2018 (v2)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les attitudes socio-politiques des jeunes issus de l'immigration en région parisienne

In: Revue française de science politique, 38e année, n°6, 1988. pp. 925-940.

Abstract

In spite of conditions of socio-economic and occupational traits similar to those of young French people belonging to the lower strata, second generation young North Africans display specific political attitudes and behavior. At the same age level and level of instruction, they show more political interest and commitment than their French-stock counterparts and are massively oriented to the left. While attachment to the Muslim religion persists, it is defined above all as a cultural and family heritage and appears weakly linked to politics. The role of French-North African girls is singular : their left-wing radicalization and political activism are even more manifest than those of boys, and they display less attachment to their cultural and family background.

Résumé

Malgré des conditions d'insertion socio-économique et professionnelle similaires à celles des jeunes français des milieux populaires, les jeunes de la deuxième génération maghrébine adoptent des attitudes et des comportements politiques spécifiques. A âge égal et à niveau d'études égal, ils montrent un intérêt pour la politique et un niveau d'engagement plus marqués que les jeunes français de souche, ainsi qu'une orientation se portant massivement à gauche. Si l'attachement à la religion musulmane perdure, il se définit avant tout comme un héritage familial et culturel et semble n'entretenir que peu de liens avec la politique. Par ailleurs, le rôle des filles franco-maghrébines apparaît comme singulier : chez elles, la radicalisation à gauche et l'activisme politique sont encore plus manifestes que chez les garçons, en même temps qu'elles se montrent moins attachées à leurs origines culturelles et familiales.

Citer ce document / Cite this document :

Muxel Anne. Les attitudes socio-politiques des jeunes issus de l'immigration en région parisienne. In: Revue française de science politique, 38e année, n°6, 1988. pp. 925-940.

doi : 10.3406/rfsp.1988.411178

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/rfsp_0035-2950_1988_num_38_6_411178

LES ATTITUDES SOCIO-POLITIQUES DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE EN RÉGION PARISIENNE*

ANNE MUXEL

JUSQU'AU début des années 1980, les « jeunes immigrés », comme on les a longtemps appelés, faisaient parler d'eux plus qu'ils ne prenaient la parole eux-mêmes, à partir de thèmes revenant périodiquement sous les phares de l'actualité : échec scolaire, délinquance, bavures policières et racisme. Avec la marche pour l'égalité et contre le racisme à l'automne 1983, et l'apparition depuis lors de divers mouvements à la fois rassembleurs et protestataires, ils deviennent des acteurs à part entière et relativement revendicatifs sur la scène politique ; ils donnent corps et réalité à un groupe social animé par une même quête d'identité. Ils affirment haut et fort, par les voix de leaders qui occupent largement l'espace médiatique, mais aussi par des formes d'action collective relativement efficaces (marches, grèves de la faim, organisation de concerts...), la reconnaissance de leurs droits. Enfin, ils imposent à l'ensemble de la société française, et notamment aux forces politiques, la nécessité de réformes qui alimentent largement aujourd'hui le débat politique. La réforme du Code de nationalité en est un exemple particulièrement révélateur.

L'action collective des jeunes issus de l'immigration maghrébine, et l'expression politique nouvelle qui la sous-tend, renvoient, par le détour de la question de l'intégration à la société française, à celle de la construction de l'identité d'un groupe.

De l'avis de plusieurs observateurs, les jeunes franco-maghrébins cherchent à dépasser la seule alternative de leur assimilation ou de leur exclusion, refoulant ainsi l'opposition culpabilisante pour eux entre choisir la culture d'origine, à l'égard de laquelle ils se sentent comme des étrangers, ou choisir la culture du pays d'accueil, et, par là, d'une certaine façon, « trahir » leurs parents¹. Outre la difficulté de cet arbitrage, et en quelque sorte son impossibilité, la construction d'une identité collective possible peut se heurter à la diversité des origines et des expériences de chacun. Celles qu'engendrent tout d'abord les multiples situations d'immigration. S'ils sont tous enfants d'immigrés, leurs histoires familiales et les trajets migratoires ne sont pas les mêmes selon que leurs parents ont migré de longue date ou plus récemment, et selon

* Je tiens à remercier Annick Percheron pour ses conseils lors de la définition de la problématique de cette étude, ainsi que Jean Chiche et Daniel Boy pour leur aide lors du traitement des données, et Martine Barthélemy pour sa relecture.

1. Steiff-Fénart (Jocelyne), « Les beurs font leur chemin », in *Jeunes d'aujourd'hui. Regards sur les 13-25 ans en France*, Paris, La Documentation française, 1987.

les motifs et les modalités de cette immigration ; selon aussi que leur famille a opté pour la France pendant la guerre d'Algérie ou pas, enfin selon qu'ils effectuent ou non des séjours dans leur pays d'origine¹. De plus, à l'intérieur même de leur culture originelle, l'islam, des sous-cultures musulmanes s'imbriquent, qui n'entretiennent pas forcément le même rapport au politique².

Si les jeunes issus de l'immigration maghrébine constituent bien une fraction spécifique de la population immigrée comme de la jeunesse en France, c'est que, même traversée des singularités évoquées, la construction d'une identité collective possible se fait à partir d'un double enjeu : la façon dont ils vont s'inscrire dans la lignée culturelle à laquelle les rattachent leurs parents — et dans leur cas il s'agit d'une inscription d'une autre nature que celle que doit faire tout individu à l'égard de son passé familial — et les conditions de leur insertion sociale et socio-professionnelle dans la société française.

Le contexte particulier de l'insertion à la fois culturelle et sociale des jeunes franco-maghrébins a-t-il une incidence sur leurs représentations, leurs attitudes et leurs comportements politiques ?

Deux hypothèses peuvent être formulées pour tenter de répondre à cette question :

— Les conditions d'insertion sociale des jeunes issus de l'immigration sont, bien qu'aggravées, en de nombreux points semblables à celles que connaissent les jeunes de souche française dans les milieux populaires : mêmes types de trajectoires scolaires, mêmes difficultés d'entrée sur le marché du travail, mêmes lieux de résidence. Le processus d'assimilation est tel qu'ils ne se distingueraient plus socialement des jeunes de souche française appartenant aux milieux populaires. Et, exceptés les signes d'une mobilisation plus importante contre le racisme, ils ne se distingueraient plus non plus politiquement³.

— Malgré une proximité d'expérience quant à leur insertion socio-économique et professionnelle, l'appartenance culturelle et l'origine immigrée des jeunes de la deuxième génération constituent des caractéristiques identitaires spécifiques. Celles-ci génèrent des attitudes et des comportements politiques, différents de ceux que l'on observe parmi les jeunes français de souche appartenant pourtant à un milieu social identique.

C'est cette seconde hypothèse qui sera vérifiée dans cet article.

Certains travaux récents ont montré l'intérêt d'une approche comparant, par exemple, deux communautés immigrées, les juifs et les musulmans, définies par des conditions d'inscription socio-historiques différentes dans la société française, ou encore comparant des trajectoires migratoires aboutissant à la constitution de deux appartenances au moins,

1. Zeroulou (Zaïki), « La réussite scolaire des enfants d'immigrés », *Revue française de sociologie*, 29 (3), juillet-septembre 1988.

2. Kepel (Gilles), *Les banlieues de l'Islam*, Paris, Le Seuil, 1987.

3. Lapeyronnie (Didier), « Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine », *Revue française de sociologie*, 28, 1987, p. 287-318.

le groupe des musulmans « en » France et le groupe des musulmans « de » France¹.

A partir des données d'une enquête sur l'entrée en politique des 18-25 ans, on commencera à vérifier s'il existe une identité politique propre aux jeunes issus de l'immigration maghrébine². Il ne s'agit donc pas d'une enquête menée spécifiquement sur le sujet, ayant permis de constituer un échantillon représentatif de cette population, mais d'une analyse secondaire de données pré-existantes.

A l'intérieur de l'échantillon de cette enquête, nous avons construit un sous-ensemble à partir de trois critères : l'appartenance socio-professionnelle du père, ouvrier et employée ; la nationalité du père, française ou étrangère ; enfin, l'appartenance religieuse des deux parents et celle du jeune, catholique ou musulmane.

Dans la population ainsi définie, nous avons identifié trois sous-groupes³ : les jeunes de souche française (n = 1175) ; les jeunes d'origine immigrée d'appartenance catholique, souvent négligés il faut le remarquer dès lors que l'on parle de la deuxième génération d'immigrés (n = 207) ; enfin, le groupe qui nous concerne plus particulièrement ici, les jeunes d'origine immigrée d'appartenance musulmane (n = 111).

S'il ne s'agit donc pas d'un échantillon représentatif de la population des jeunes issus de l'immigration, en revanche, les meilleures conditions de comparabilité entre ces trois sous-ensembles ont été réunies ; l'analyse porte sur des jeunes ayant la même origine sociale, le même niveau scolaire et le même âge.

Nous avons cherché à connaître le poids de certaines variables, comme la nationalité étrangère du père et la religion, dans la constitution des attitudes socio-politiques des jeunes franco-maghrébins. Selon les domaines, sur quels points se portent les coupures : entre les immigrés, quelles que soient leurs origines nationales, et les Français, ou entre les catholiques et les musulmans ? Au bout du compte, observe-t-on un effet de la nationalité, ou bien un effet de la religion, celle-ci étant entendue ici davantage comme un élément d'identification culturelle que comme un système de croyances et de pratiques ? Ou bien, sur certains points, assiste-t-on à un cumul de leurs effets ?

1. Leveau (Rémy), Schnapper (Dominique), « Juifs et musulmans maghrébins », *Revue française de science politique*, 37 (6), décembre 1987.

2. Cette enquête a été menée sur un échantillon important de 4 334 jeunes âgés de 17 à 19 ans, vivant en Région parisienne fin 1986-début 1987, composé de jeunes scolarisés dans des lycées d'enseignement général, technique et professionnel et d'un corpus restreint de jeunes chômeurs.

3. L'exercice proposé est de mesurer les écarts entre les attitudes socio-politiques des jeunes d'origine immigrée, d'une part, et des jeunes français de souche française, d'autre part, afin de mettre à jour des tendances permettant de caractériser les attitudes et les comportements des jeunes franco-maghrébins.

Les jeunes d'origine immigrée ont été identifiés à l'intérieur de l'échantillon à partir de 2 variables : la nationalité du père ; la religion du père et de la mère, catholique ou musulmane. Le type de nationalité du père est inconnu ; et l'on ne sait si l'enquête a lui-même ou pas la nationalité française.

UNE FORTE VOLONTÉ D'INTÉGRATION SOCIALE ET POLITIQUE

Une coupure évidente et importante s'établit entre les deux groupes, immigrés et Français de souche, à propos de la façon dont ils envisagent l'intégration de la population immigrée à la société française : 88 % des jeunes d'origine immigrée musulmans et 82 % des jeunes d'origine immigrée catholiques partagent une forte volonté d'intégration ; les jeunes de souche française ne sont que 58 % à envisager celle-ci de façon favorable.

Plusieurs observateurs ont fait état récemment du consensus exprimé par les jeunes de la deuxième génération pour être, devenir ou rester français. Toutefois, les uns et les autres signalent qu'il ne s'agit pas pour autant d'une identification à la France ni d'une participation à la construction d'une véritable identité nationale¹. Cela, même si l'on peut noter une évolution des revendications d'un « droit à la différence » vers un « droit à la ressemblance »². Ce désir d'intégration marque un premier temps de la construction possible de leur identité. C'est à partir de la France que peuvent s'établir maintenant leurs racines, mais, un peu à l'image d'une greffe qui réunit deux espèces d'arbres fruitiers différentes pour donner un autre fruit, ce rattachement à la France est tourné vers un autre type d'identité, car, par-delà les frontières nationales, il renvoie à la société pluri-ethnique et pluri-culturelle que sera l'Europe de demain. En cela, l'intégration de la population immigrée actuelle se pose en des termes historiquement nouveaux si on la compare à celle qui s'est faite, dans la première moitié de ce siècle, progressivement et non sans les mêmes difficultés, des immigrés polonais ou italiens³. Elle ne se situe pas dans le même contexte d'assimilation au groupe identitaire fort et homogène que représentait la classe ouvrière à l'époque. Et, surtout, elle a pour cadre l'ouverture et l'étalement des cultures et des frontières qui donnent un tout autre sens à la dimension nationale.

Une question d'appréciation sur l'éducation reçue, et sur l'intention de la reproduire ou de s'en démarquer plus tard, permet d'apprécier la façon dont les trois groupes se situent dans la succession des générations, leurs liens avec le passé, leur inscription dans la société présente et à venir, et de saisir peut-être l'intensité du décalage, voire du malaise, que les jeunes d'origine immigrée peuvent éprouver à l'égard de leurs origines familiales.

Si 64 % des jeunes de souche française veulent reproduire, lorsqu'ils seront à leur tour parents, l'éducation qu'ils ont reçue, les jeunes d'origine immigrée catholiques sont moins nombreux dans ce cas, 56 %, et les jeunes d'origine immigrée musulmans ne sont plus que 46 %. La population immigrée en provenance des pays catholiques, majoritairement originaire aujourd'hui des pays d'Europe du Sud, entretient des rapports de plus grande proximité culturelle avec la société française que l'immigration maghrébine ; elle s'insère dans un même cadre européen et appartient à un même univers religieux, le catholicisme. Par ailleurs, son

1. Jocelyne Steiff-Fénart, « Les beurs font leur chemin », cité.

2. Areski Dahmani, président de France-plus ; voir Lore (Jean-René), « Des beurs à Verdun », *Le Monde*, 15 novembre 1987.

3. Noiriel (Gérard), *Longwy, immigrés et prolétaires, 1880-1980*, Paris, PUF, 1984.

immigration est plus ancienne. Bien que voulant se démarquer davantage de l'éducation qu'ils ont reçue que les Français de souche, les jeunes d'origine immigrée catholiques le font avec moins de radicalité que les jeunes franco-maghrébins. Ces derniers font l'expérience d'un malaise sans doute plus intense. Malgré une certaine fidélité à leur culture d'origine, les difficultés de mobilisation de leur héritage familial et des modèles mis en œuvre pour leur éducation se font à la fois plus présentes et plus pressantes que chez les autres jeunes d'origine immigrée.

Les sentiments de satisfaction exprimés par les trois groupes à l'égard de leur vie actuelle se distribuent selon le même schéma et révèlent, là encore, le poids d'une expérience différente d'acculturation et le malaise qui peut en résulter : 79 % des jeunes français de souche se déclarent satisfaits de leur vie actuelle, 67 % des jeunes d'origine immigrée catholiques le sont également, tandis que les jeunes d'origine immigrée musulmans ne sont plus que 48 % à partager ce sentiment.

LES SIGNES D'UNE IDENTITÉ POLITIQUE SPÉCIFIQUE

La volonté d'intégration à la société française des jeunes issus de l'immigration maghrébine, et les contradictions qu'elle peut rencontrer lorsqu'ils sont confrontés aux conditions concrètes de cette intégration, génèrent un rapport spécifique à la politique.

Les jeunes franco-maghrébins se déclarent plus intéressés par la politique, potentiellement plus actifs, et radicalisés à gauche : 44 % d'entre eux disent s'intéresser à la politique contre seulement 33 % des Français de souche et 28 % des jeunes d'origine immigrée catholiques. Cet intérêt est révélé par une plus grande fréquence de lecture des nouvelles politiques dans les journaux : 60 % des jeunes d'origine immigrée musulmans déclarent les lire régulièrement ou de temps en temps, contre 40 % seulement des Français de souche et 35 % des jeunes d'origine immigrée catholiques. Il se manifeste aussi par une plus grande volonté de participation ou d'engagement dans des associations les touchant, il est vrai, directement : 68 % sont prêts à faire partie d'une association ayant pour thème d'action la défense des Droits de l'homme et la lutte contre le racisme, contre 63 % des jeunes d'origine immigrée catholiques et 55 % des jeunes français de souche (tableau 1). Ils s'affirment presque cinq fois plus souvent membres d'une association de ce type (respectivement, 14 %, 8 % et 3 %).

Les jeunes franco-maghrébins s'intéressent donc à la politique et, ce qui est plus étonnant peut-être, ils semblent avoir intégré les règles et les enjeux pourtant spécifiques du système français. Leur origine immigrée, le fait même qu'ils n'ont la plupart du temps pas accès au droit de vote, auraient laissé penser à plus de distance, voire à un relatif décrochement, envers des catégories qui renvoient à l'histoire politique propre de la France : la gauche, la droite, les partis, les élections. Il n'en est rien. Le taux des sans réponse aux questions concernant leur classement sur une échelle gauche-droite en sept positions et leur proximité

Tableau 1. Participation à une association pour défendre les droits de l'homme ou contre le racisme (en %)

	<i>Association pour la défense des droits de l'homme.</i>			
	<i>Contre le racisme</i>			
	<i>Sans réponse</i>	<i>Fait partie</i>	<i>Souhaite faire partie</i>	<i>Ne voudrait pas faire partie</i>
Jeunes français de souche (n = 1175)				
Jeunes d'origine immigrée catholiques (n = 207)	9	8	63	20
Jeunes d'origine immigrée musulmans (n = 111)	11	14	68	

partisane n'est guère plus élevé que celui que l'on constate parmi les jeunes français de souche (28 % contre 22 % pour l'échelle gauche-droite ; 31 % contre 25 % concernant la proximité partisane).

Lorsqu'ils expriment un choix, l'orientation des jeunes d'origine immigrée musulmans se porte massivement à gauche (83 % d'entre eux se situent sur les 3 positions allant de l'extrême gauche au centre gauche, sur une échelle gauche-droite en 7 positions). Bien que les jeunes de souche française d'origine ouvrière ou employée soient nettement plus à gauche que la moyenne de l'échantillon total (42 % contre 34 %), l'importance de l'écart, à milieu social égal, avec les jeunes franco-maghrébins (83 % contre 42 %, soit 41 points) met à jour la spécificité des choix politiques de ces derniers. Les jeunes d'origine immigrée catholiques se montrent plus à gauche que les jeunes français de souche (58 %) mais restent loin derrière eux (tableau 2).

Tableau 2. Position sur l'échelle gauche-droite, selon le sexe (en %)

	<i>Jeunes français de souche (n = 1175)</i>	<i>Jeunes d'origine immigrée catholiques (n = 207)</i>	<i>Jeunes d'origine immigrée musulmans (n = 111)</i>
<i>Gauche</i>			
Filles	46	65	87
Garçons	39	53	80
Ensemble	42	58	83
<i>Centre</i>			
Filles	35	23	10
Garçons	37	38	18
Ensemble	36	30	15
<i>Droite</i>			
Filles	19	13	3
Garçons	24	9	2
Ensemble	22	12	2
<i>Sans réponse</i>			
Filles	26	32	27
Garçons	20	29	25
Ensemble	22	30	28

Attitudes socio-politiques des jeunes maghrébins

La droite est absente de l'univers politique des jeunes franco-maghrébins. Les positions du centre droit à l'extrême droite ne recueillent que 2 % des réponses exprimées par les jeunes franco-maghrébins (contre 12 % de celles des jeunes d'origine immigrée catholiques et 22 % des jeunes français de souche).

Les mêmes caractéristiques se retrouvent dans les choix partisans, mais d'une façon encore plus nette puisque les partis de droite ne font l'objet d'aucun choix (tableau 3). En revanche, la gauche enregistre des scores qui vont croissant. Pour le PS, 36 % chez les Français de souche, 45 % chez les jeunes d'origine immigrée catholiques, 51 % chez les jeunes d'origine immigrée musulmans. Le PCF voit son effectif presque tripler parmi ces derniers (7 %, 8 %, 20 %). L'extrême gauche enregistre aussi une progression croissante (4 %, 6 %, 9 %).

Tableau 3. Proximité partisane (en %)

	<i>Jeunes français de souche (n = 1175)</i>	<i>Jeunes d'origine immigrée catholiques (n = 207)</i>	<i>Jeunes d'origine immigrée musulmans (n = 111)</i>
Extrême gauche.....	4	6	9
PC.....	7	8	20
PS.....	36	45	51
UDF.....	12	6	—
RPR.....	12	7	—
FN, divers droite....	9	8	—
Ecologistes.....	20	20	20
Sans réponse.....	25	33	31

Le fait d'être inscrit sur les listes électorales s'accompagne d'une radicalisation à gauche encore plus nette des jeunes d'origine immigrée musulmans¹ : 24 points d'écart entre les inscrits et les non-inscrits se classant à gauche parmi ces derniers, 13 points parmi les jeunes d'origine immigrée catholiques et seulement 6 points parmi les Français de souche. Les jeunes maghrébins, lorsqu'ils sont inscrits, se classent donc sans équivoque à gauche ; l'inscription profite d'abord à l'extrême gauche et au PS, la proximité au PCF restant la même entre les inscrits et les non-inscrits. En revanche, la non-inscription renforce les choix envers les groupes écologistes.

1. Ces indications sont à prendre avec précaution compte tenu du nombre restreint de jeunes franco-maghrébins inscrits sur les listes électorales (17 %). N'ayant aucun moyen, dans le cadre de cette enquête, de connaître la nationalité des jeunes interrogés, on ne peut pas savoir si le faible effectif des inscrits est dû au fait que la plupart n'ont pas la nationalité française, ou bien si cela reflète un comportement politique particulier.

LES ATTITUDES À L'ÉGARD DE LA MORALE ET DES NORMES SOCIALES : TRADITIONALISME ET PERMISSIVITÉ

A travers les attitudes des jeunes d'origine musulmane à l'égard de certaines normes sociales ou morales on perçoit, à la fois, les signes évidents de l'acculturation réelle et rapide de la deuxième génération, et les marques d'un certain conservatisme moral.

Les traits les plus caractéristiques de ce que l'on peut nommer une « morale domestique moderne » font l'objet d'une large acceptation de la part des jeunes d'origine immigrée musulmans ; l'union libre, une distribution plus égalitaire des rôles professionnels et familiaux entre les sexes, ne provoquent pas plus de réticences que chez les catholiques français ou immigrés. En revanche, dans le registre touchant au corps et à la sexualité, l'origine musulmane crée des attitudes nettement plus conservatrices que parmi les catholiques. Ainsi, l'avortement ou l'homosexualité sont plus largement condamnés ; respectivement par 41 % et par 45 % des jeunes d'origine immigrée musulmans, tandis que chez les catholiques la proportion tombe parmi les jeunes d'origine immigrée à 31 % et 32 %, et parmi les Français de souche à 29 % et 33 %. Il en est de même de l'acceptation de la nudité entre parents et enfants : 74 % des jeunes d'origine immigrée musulmans trouvent choquant que des parents se montrent nus devant leurs enfants, 55 % des jeunes d'origine immigrée catholiques et 37 % des jeunes français de souche (tableau 4).

Tableau 4. Attitudes à l'égard de certains registres de valeurs et de comportements touchant aux normes morales et sociales (en %)

	<i>Jeunes français de souche (n = 1175)</i>	<i>Jeunes d'origine immigrée catholiques (n = 207)</i>	<i>Jeunes d'origine immigrée musulmans (n = 111)</i>
1. Trouvent l'avortement			
– condamnable	29	31	41
– pas condamnable	70	65	57
– sans réponse	1	4	2
2. Trouvent l'homosexualité			
– condamnable	33	32	45
– pas condamnable	66	63	52
– sans réponse	1	5	4
3. Trouvent l'union libre			
– condamnable	6	9	13
– pas condamnable	94	87	84
– sans réponse	—	5	3
4. Des parents qui se montrent nus devant leurs enfants, trouvent cela			
– choquant	37	55	74
– pas choquant	63	38	23
– sans réponse		7	4
5. Une famille où le mari s'occupe de tout à la maison est			
– choquant	28	33	35
– pas choquant	72	61	62
– sans réponse	—	7	3

Dans un tout autre registre touchant au respect des normes et des interdits sociaux, une franche coupure apparaît là encore entre musulmans et catholiques. Un exemple : la façon dont les uns et les autres jugent l'acte d'emprunter une bicyclette ou une mobylette ne leur appartenant pas avant de la rendre au bout de quelques jours. Seuls 19 % des jeunes d'origine immigrée musulmans trouvent cela choquant contre 41 % des jeunes d'origine immigrée catholiques et 49 % des jeunes de souche française. C'est-à-dire que huit jeunes sur dix d'origine musulmane apparaissent, sinon comme familiarisés avec une telle pratique, en tout cas comme affranchis des normes dominantes de contrôle social en ce domaine. Cela traduit-il un rapport différent à la propriété, enraciné culturellement, ou bien mesure-t-on, là, un effet du plus grand côtoiement de ces pratiques, lié aux conditions de leur insertion sociale et matérielle dans la société française ?

Et tout cas, sur cette question, l'emprise de la religion est inexistante. Chez les musulmans, en effet, on ne note aucun écart significatif entre ceux qui se disent sans religion et les autres ; en revanche, les jeunes français de souche sans religion ne sont plus que 37 % à se montrer choqués contre 52 % de ceux qui se déclarent catholiques.

Dans le même registre, l'attitude à l'égard de la peine de mort donne à voir un rapport au monde, aux autres et à la loi, qui prend encore un sens différent pour les jeunes franco-maghrébins. Seuls 20 % d'entre eux se prononcent en faveur de son éventuel rétablissement. Les jeunes d'origine immigrée catholiques sont 45 % dans ce cas. Les jeunes français de souche apparaissent comme les plus répressifs, puisque 62 % d'entre eux souhaitent son rétablissement, une proportion qui rejoint celle que l'on observe au sein de la population française adulte¹ (tableau 5).

Tableau 5. Attitudes à l'égard du rétablissement de la peine de mort selon que l'on déclare une appartenance religieuse ou que l'on se dit sans religion (en %)

	<i>La peine de mort devrait être rétablie</i>		
	<i>D'accord</i>	<i>Pas d'accord</i>	<i>Sans réponse</i>
Jeunes français de souche (ensemble) (n = 1175)	60	39	1
— se disent catholiques	64	35	
— se disent sans religion	53	46	
Jeunes d'origine immigrée catholiques (ensemble) (n = 207)	45	47	
— se disent catholiques	47	47	
— se disent sans religion	50	46	
Jeunes d'origine immigrée musulmans (ensemble) (n = 111)	20	75	
— se disent musulmans	28	75	3
— se disent sans religion	20	70	10

1. Sondage décembre 1987, *Figaro-Sofres*.

Ces résultats donnent une mesure des rapports respectifs de ces trois groupes à la norme sociale, et de leur degré de permissivité. En même temps, ils permettent d'apprécier la relativité de cette norme sociale en fonction des niveaux d'intégration des groupes à la société française. En se démarquant fortement de toute volonté de rétablissement de la peine de mort, pourtant dominante aujourd'hui, et, parallèlement, en se montrant plus tolérants à l'égard de la transgression de certaines règles en usage dans la société, on l'a vu à propos de l'emprunt de la bicyclette, les attitudes des jeunes issus de l'immigration maghrébine définissent un autre rapport à la loi et, d'une façon plus large, un autre registre d'acceptation de la norme, à la fois résultante et spécificité de leur origine immigrée.

LA RELIGION MUSULMANE : AVANT TOUT UN HÉRITAGE CULTUREL

A propos de la religion musulmane, certains ont pu parler de « réislamisation »¹, d'autres des risques de radicalisation de l'islam², montrant le poids politique de la religion musulmane dans ses enjeux internationaux. Par ailleurs, dans le cadre strictement français, elle représente, pour la population d'origine immigrée, un signe d'identité fort ; en ce sens, elle pourrait être utilisée politiquement dans une stratégie d'expression minoritaire comme un instrument à la fois défensif et offensif à l'encontre des risques de domination exercée par le pays d'accueil et plus largement par les pays occidentaux.

Malgré ce contexte, il faut voir dans l'attachement que témoignent les jeunes franco-maghrébins à l'égard de la religion musulmane des raisons plus culturelles que politiques, et d'abord l'expression d'une sorte de fidélité familiale³. Le fort conservatisme à l'égard de la religion, dont ils font preuve, est l'expression d'un attachement à un « islam hérité » plus que le signe d'un attachement à la religion elle-même. Ils veulent changer les choses mais pas ce qui définit leurs racines : 67 % d'entre eux partagent l'idée que la religion est un domaine où on ne devrait pas faire trop de changements, contre 58 % des jeunes d'origine immigrée catholiques et 55 % des Français de souche (tableau 6). L'éventualité d'une adhésion à un mouvement religieux reste dans les trois groupes largement minoritaire. Toutefois, les jeunes d'origine immigrée catholiques et les jeunes d'origine immigrée musulmans appartenant à un mouvement religieux ou se déclarant prêts à en faire partie, sont deux fois plus nombreux que les jeunes français de souche (respectivement 21 % et 22 % contre 11 %).

1. Gilles Kepel, *Les banlieues de l'Islam*, op. cit.

2. Etienne (Bruno), *L'islamisme radical*, Paris, Hachette, 1987.

3. Gonzalez-Quijano (Yves), « Les nouvelles générations issues de l'immigration maghrébine et la question de l'islam », *Revue française de science politique*, 37 (6), décembre 1987.

Tableau 6. Variation des attitudes par rapport au conservatisme religieux selon que l'on déclare une religion d'appartenance ou que l'on se dit sans religion (en %)

	<i>La religion est un domaine où on ne devrait pas faire trop de changements</i>		
	<i>D'accord</i>	<i>Pas d'accord</i>	<i>Sans réponse</i>
Jeunes français de souche (ensemble) (n = 1175)	55	41	4
— se disent catholiques	60	38	2
— se disent sans religion	39	53	8
Jeunes d'origine immigrée catholiques (ensemble) (n = 207)	58	34	9
— se disent catholiques	67	31	2
— se disent sans religion	32	50	18
Jeunes d'origine immigrée musulmans (ensemble) (n = 111)	67	25	9
— se disent musulmans	77	20	3
— se disent sans religion	35	50	15

Cette disponibilité plus grande doit être rapprochée du lien, sans doute plus profond, des jeunes d'origine immigrée, et surtout des musulmans, à leur religion originelle. Leur socialisation familiale a été marquée par une proximité plus grande à l'égard des croyances et des pratiques religieuses que dans les familles françaises. Pour autant, ils ne sont pas plus pratiquants que les jeunes catholiques¹. Et bien que l'absence de données précises sur ce sujet, à un niveau national, rende cette question difficile à mesurer précisément, rien dans les données de cette enquête ne permet de parler d'un retour à la religion, ou d'une « réislamisation », des jeunes générations. On ne peut noter aucun signe particulier d'activisme religieux. Seuls 5 % des jeunes d'origine immigrée musulmans déclarent faire partie d'un mouvement religieux, soit une proportion égale à celle que l'on observe dans les deux autres groupes.

Si aucune différence ne peut être mise à jour en ce qui concerne l'état de la pratique religieuse entre les trois groupes, en revanche l'état des croyances n'est pas le même. Les jeunes d'origine immigrée, et les musulmans plus que les catholiques, font preuve d'une quête spirituelle assez forte, les jeunes français de souche apparaissent comme plus détachés. A propos de l'existence de Dieu, les jeunes d'origine immigrée musulmans sont 81 % à la dire certaine ou probable ; les jeunes d'origine immigrée catholiques sont dans ce cas 66 % et les jeunes français de souche 55 %. De même, alors que les Français de souche sont plus du

1. Selon Bruno Etienne, à Marseille, si l'on s'en tient à la stricte observation du culte, on peut dire qu'il n'y a pas plus de musulmans pratiquants que de catholiques pratiquants réguliers, plutôt moins même, car seuls 5 % de la population potentielle musulmane est pratiquante.

tiers, 35 %, à partager l'idée purement matérialiste qu'après la mort il n'y a « rien », les jeunes d'origine immigrée catholiques sont 24 % et les jeunes franco-maghrébins seulement 18 %...

Si la spécificité de l'origine musulmane joue d'abord en tant qu'héritage culturel pour expliquer les caractéristiques identitaires des jeunes issus de l'immigration maghrébine, observe-t-on un effet propre de la religion ? A l'intérieur même de la culture musulmane note-t-on des différences entre ceux qui se déclarent musulmans et ceux qui se disent sans religion ? Et parmi ceux qui se rattachent à une appartenance religieuse, la religion musulmane génère-t-elle des caractéristiques spécifiques par rapport à la religion catholique ?

La religion musulmane renforce un certain conservatisme à l'égard de la religion et un attachement plus marqué à l'égard des valeurs morales traditionnelles. Des écarts importants et à peu près de même ampleur apparaissent chez les musulmans comme chez les catholiques, entre ceux qui énoncent une appartenance religieuse et ceux qui se déclarent sans religion. Ces derniers sont toujours plus favorables à l'idée de réforme, et se montrent plus permissifs à l'égard de la morale (tableau 7). Mais parmi ceux qui déclarent une appartenance religieuse, les jeunes musulmans se montrent plus conservateurs que les catholiques ; 77 % d'entre eux sont tout à fait d'accord et plutôt d'accord avec l'idée que la religion est un domaine où on ne devrait pas faire trop de changements, contre 67 % des jeunes d'origine immigrée catholiques et 60 % des jeunes français de souche (tableau 6). De même, parmi ceux qui déclarent une appartenance religieuse, les jeunes musulmans condamnent un acte tel que l'avortement dans une plus forte proportion que les autres (45 % contre 30 % des jeunes d'origine immigrée catholiques et 31 % des jeunes français de souche) (tableau 7).

Tableau 7. Attitudes à l'égard de l'avortement selon que l'on déclare une religion d'appartenance ou que l'on se dit sans religion (en %)

	<i>Trouvent l'avortement</i>		
	<i>Condamnable</i>	<i>Pas condamnable</i>	<i>Sans réponse</i>
Jeunes français de souche (ensemble) (n = 1175)	29	70	1
— se disent catholiques	31	69	—
— se disent sans religion	22	77	1
Jeunes d'origine immigrée catholiques (ensemble) (n = 207)			
— se disent catholiques	30	69	1
— se disent sans religion	18	83	9
Jeunes d'origine immigrée musulmans (ensemble) (n = 111)	41	57	2
— se disent musulmans	45	55	—
— se disent sans religion	15	85	—

Par ailleurs, l'absence d'appartenance religieuse déclarée réduit l'écart entre les orientations politiques des catholiques et des musulmans même si, chez ces derniers, elle est un facteur de radicalisation à gauche plus fort encore. Les Français de souche sans religion sont plus nombreux à se situer sur des positions de gauche que ceux qui se déclarent catholiques (42 % contre 22 %) ; 69 % des jeunes franco-maghrébins sans religion se classent à gauche, soit 10 points de plus que ceux qui se déclarent de religion musulmane. Ce n'est donc pas tant l'appartenance à la religion musulmane qui serait un facteur de radicalisation politique que l'absence de religion, contrairement à certaines hypothèses développées autour des risques de réislamisation et des dangers qu'elle représente.

En résumé, malgré un effet propre de la religion musulmane sur le niveau de conservatisme religieux, l'origine musulmane, dans le cas des jeunes issus de l'immigration maghrébine, joue d'abord en tant qu'héritage culturel. Le poids de cet effet culturel dépasse, en ce qui concerne le champ des attitudes et des comportements politiques, l'effet de l'origine immigrée. Les jeunes d'origine immigrée catholiques, bien que dans la même situation d'identité minoritaire en tant qu'immigrés, sont politiquement plus proches des jeunes français de souche que des jeunes d'origine immigrée musulmans.

UNE DIMENSION SUPPLÉMENTAIRE À LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ POLITIQUE DES JEUNES FRANCO-MAGHRÉBINS : L'EFFET DU SEXE

Les filles franco-maghrébines (44) tirent l'identité politique du groupe vers encore davantage de radicalité, et tout se passe comme si elles en étaient, sinon les auteurs véritables, en tout cas les initiatrices. En effet, elles se montrent plus politisées, plus activistes, et leur orientation politique se porte encore plus massivement à gauche que celle des garçons. Elles sont plus souvent inscrites que les garçons sur les listes électorales (23 % contre 10 %) alors que dans le deux autres groupes les garçons sont plus nombreux à être inscrits que les filles (56 % contre 51 % chez les jeunes français de souche, et 25 % contre 19 % chez les jeunes d'origine immigrée catholiques).

Lors du mouvement étudiant et lycéen, les observateurs avaient noté le rôle prépondérant qu'y tenaient les filles, plus activistes, et revêtant volontiers les fonctions de leaders. Les signes de ce particularisme féminin se retrouvent à propos de leur adhésion éventuelle à une association pour la défense des droits de l'homme et contre le racisme ; dans les trois groupes, les filles sont toujours beaucoup plus nombreuses que les garçons à l'envisager (environ 20 points d'écart parmi les filles d'origine maghrébine, les plus activistes en ce domaine, elles sont 82 % contre seulement 61 % des garçons) (tableau 8).

On a pu noter, récemment, lors des élections présidentielles de mai 1988, une certaine prépondérance des choix de gauche parmi les filles. Un sondage sortie des urnes indiquait un écart de 6 points, à propos des suffrages exprimés pour la gauche, entre les filles et les garçons âgés de

Tableau 8. Participation à une association pour défendre les atteintes aux droits de l'homme et contre le racisme selon le sexe (en %)

	<i>Jeunes français de souche (n = 1175)</i>	<i>Jeunes d'origine immigrée catholiques (n = 207)</i>	<i>Jeunes d'origine immigrée musulmans (n = 111)</i>
<i>Participe ou participerait</i>			
Filles	69	79	93
Garçons	51	62	74
<i>Non</i>			
Filles	27	14	
Garçons	43	24	
<i>Sans réponse</i>			
Filles	4	2	2
Garçons	5	15	16

18 à 29 ans (52 % des filles contre seulement 46 % des garçons), une différence bénéficiant d'abord au PS (37 % des filles contre seulement 32 % des garçons déclarant avoir voté pour Mitterrand)¹.

Dans les données de cette enquête, on retrouve les mêmes tendances : 7 points d'écart séparent en effet le nombre de positions de gauche sur l'échelle gauche-droite exprimées par les filles de celles des garçons (46 % contre 39 %). De la même façon, les filles d'origine immigrée sont toujours plus nombreuses que les garçons à se positionner à gauche (65 % contre 53 % parmi les filles d'origine immigrée catholiques et 87 % contre 80 % parmi les filles d'origine immigrée musulmanes) (tableau 2). De plus, et là une différence se marque par rapport aux Françaises, elles se montrent plus déterminées dans leurs choix partisans que les garçons. Une détermination qui profite d'abord à l'extrême gauche, participant en cela à la radicalisation politique à gauche qui caractérise les immigrés, et parmi eux plus fortement les jeunes d'origine immigrée musulmans.

Cette radicalisation à gauche va de pair avec un amoindrissement du conservatisme à l'égard de la religion et de certaines normes morales que celle-ci commande. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à marquer leur désaccord vis-à-vis de l'idée que la religion est un domaine où on ne devrait pas faire trop de changements (37 % contre 23 % des garçons). Elles semblent aussi s'affranchir davantage de leur appartenance religieuse et sont plus nombreuses à se déclarer aujourd'hui sans religion (26 % des filles contre seulement 14 % des garçons). Les jeunes issus de l'immigration maghrébine se distinguent en cela des jeunes français de souche comme des jeunes d'origine immigrée catholiques, parmi lesquels le nombre de ceux qui se disent sans religion est plus élevé chez les garçons que chez les filles.

Plus détachées de la religion traditionnelle, les filles se montrent aussi plus permissives à l'égard de certaines normes morales et sociales que

1. Sondage sortie des urnes, IFOP-M6, 24 avril 1988, analysé par Annick Percheron et Jean-Luc Parodi dans *Le Journal des élections*, 1, 1988.

les garçons, se rapprochant en cela des attitudes exprimées par les Françaises ou étrangères d'origine catholique. Parmi les jeunes d'origine immigrée musulmans, alors que 46 % des garçons trouvent l'avortement condamnable, les filles ne sont plus que 24 % à partager cette opinion, une proportion, il faut remarquer, inférieure à celle que l'on enregistre parmi les Françaises de souche ou les filles d'origine immigrée catholiques (respectivement 32 % et 30 %). De la même façon, l'homosexualité davantage condamnée dans les trois groupes par les garçons que par les filles, et d'une façon plus radicale parmi les garçons franco-maghrébins, ne rencontre pas d'hostilité plus grande parmi les filles franco-maghrébines que parmi les filles de souche française ou les filles d'origine immigrée catholiques (respectivement 21 %, 22 % et 23 %).

La construction d'une identité à la fois culturelle et politique propre aux jeunes issus de l'immigration maghrébine dans la société française aujourd'hui revêt un caractère différent selon qu'il s'agit des filles et des garçons. Les premières présentent les signes évidents d'une acculturation plus grande par la distance manifeste qu'elles expriment à l'égard des normes culturelles traditionnelles et entendent participer politiquement de façon responsable et engagée ; les garçons, en revanche, bien que largement plus politisés et plus à gauche que l'ensemble des jeunes français de souche, conservent des attaches plus grandes à l'égard de leur culture d'origine. Les filles affirment une forte volonté d'émancipation par rapport à leurs origines familiales ; elles sont une large majorité, 62 %, à ne pas vouloir reproduire le modèle éducatif qui fut le leur ; alors que seulement 45 % des garçons sont dans ce cas.

L'identité politique des jeunes franco-maghrébins se construit d'abord à partir de l'alliance complexe de leurs origines culturelles et des conditions de leur intégration à la société française, mais elle rencontre une dimension supplémentaire : l'évolution historique des rapports entre les sexes, rendue d'une certaine façon nécessaire par le processus d'acculturation, en reniant tout ou presque de ce qui peut constituer le rôle de la femme dans la société musulmane, et la dotant d'un statut nouveau.

Telles qu'elles apparaissent aujourd'hui, les filles d'origine maghrébine semblent s'être emparées pleinement de celui-ci, en s'imposant comme les initiatrices de ce qui donne aux jeunes issus de l'immigration maghrébine l'essence de leur force politique, à savoir la conquête de nouvelles positions.

RÉSUMÉ DE L'ARTICLE/ABSTRACT

LES ATTITUDES SOCIO-POLITIQUES DES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION MAGHRÉBINE EN RÉGION PARISIENNE

ANNE MUXEL

Malgré des conditions d'insertion socio-économique et professionnelle similaires à celles des jeunes français des milieux populaires, les jeunes de la deuxième génération maghrébine adoptent des attitudes et des comportements politiques spécifiques. À âge égal et à niveau d'études égal, ils montrent un intérêt pour la politique et un niveau d'engagement plus marqués que les jeunes français de souche, ainsi qu'une orientation se portant massivement à gauche. Si l'attachement à la religion musulmane perdure, il se définit avant tout comme un héritage familial et culturel et semble n'entretenir que peu de liens avec la politique. Par ailleurs, le rôle des filles franco-maghrébines apparaît comme singulier : chez elles, la radicalisation à gauche et l'activisme politique sont encore plus manifestes que chez les garçons, en même temps qu'elles se montrent moins attachées à leurs origines culturelles et familiales.

SOCIO-POLITICAL ATTITUDES OF PARIS AREA SECOND-GENERATION YOUNG PEOPLE DESCENDED OF NORTH AFRICAN IMMIGRANTS

ANNE MUXEL

In spite of conditions of socio-economic and occupational traits similar to those of young French people belonging to the lower strata, second generation young North Africans display specific political attitudes and behavior. At the same age level and level of instruction, they show more political interest and commitment than their French-stock counterparts and are massively oriented to the left. While attachment to the Muslim religion persists, it is defined above all as a cultural and family heritage and appears weakly linked to politics. The role of French-North African girls is singular : their left-wing radicalization and political activism are even more manifest than those of boys, and they display less attachment to their cultural and family background.

ISSN 0020 - 8045

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE SCIENCE POLITIQUE

DOCUMENTATION POLITIQUE INTERNATIONALE
INTERNATIONAL POLITICAL SCIENCE ABSTRACTS
27, rue Saint-Guilhem, 75341 PARIS CEDEX 07, FRANCE

Publiée depuis 1951 par l'Association Internationale de Science Politique (tous les volumes anciens sont à nouveau disponibles), les Abstracts sont le principal instrument de documentation en science politique. Les analyses d'articles publiés dans des revues spécialisées et dans des revues d'intérêt général sont désormais complétées par des analyses des contributions aux principaux annuaires. Les articles publiés en anglais sont analysés en anglais : ceux publiés dans toutes autres langues le sont en français. En 1988 on aura trouvé dans six livraisons plus de 6.000 analyses tirées de plus de 800 périodiques. Chaque numéro contient un index des matières détaillé, ainsi qu'une liste des périodiques dépouillés. Le dernier numéro de chaque volume annuel contient un index des matières cumulé ainsi qu'un index des auteurs.

OFFRE AUX NOUVEAUX ABONNÉS
DEUX ANNÉES A MOITIÉ PRIX
PLUS UNE ANNÉE GRATUITE
SPÉCIMEN SUR DEMANDE

Pour chacun des volumes 37 (1987) et 38 (1988), une réduction de 50 % est accordée aux nouveaux abonnés institutionnels, qui auront à payer seulement F 587 par volume, au lieu de F 1.135. L'abonnement peut être pris, au choix, pour le seul volume 37, ou pour les volumes 37 et 38. Aux nouveaux abonnés qui le demanderont, le volume 36 (1986) sera envoyé à titre gratuit.